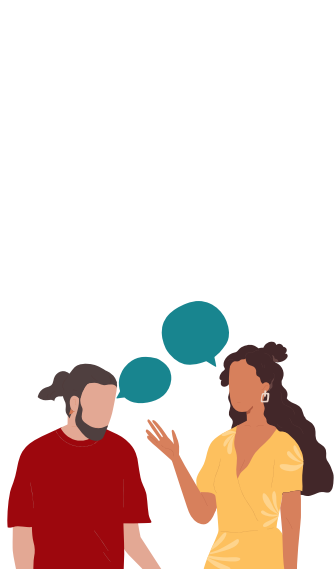


Le fonctionnement global du dispositif Ac.Sé



La victime et la personne ou la structure signalant sa situation et demandant son orientation



L'association coordinatrice ALC fait le lien entre :



Son futur centre d'accueil Ac.Sé et l'équipe chargée de son accompagnement

LES ÉTAPES DE L'ORIENTATION

1



L'association ALC reçoit la demande d'orientation de la part d'une association, d'un professionnel de santé, de la police, d'un travailleur social...

2



Elle évalue la situation selon plusieurs critères :

Le niveau de danger encouru, le besoin d'éloignement, la situation familiale de la personne (seule, en couple, avec enfant(s)), son degré d'autonomie, son besoin de lien social, ou au contraire, d'intimité...

3



ALC propose une solution adaptée aux besoins et à la situation de la victime : logement individuel ou collectif, colocation...

Qui bénéficie du dispositif ?



Le dispositif Ac.Sé s'adresse uniquement aux personnes majeures qui ont décidé de s'extraire de l'emprise de leur réseau d'exploitation



Il accueille les victimes de traite en danger localement qui ont besoin d'être éloignées du réseau d'exploitation



Il n'est pas nécessaire d'avoir porté plainte pour être accueilli



Les personnes peuvent être en situation administrative régulière ou non



Selon leur situation de famille, les personnes peuvent être accueillies avec leur conjoint et / ou enfant(s)